



Brin de Nouvelles

Informations locales

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Vol. 19, No 5, 15 Août 2012

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

❖ UN MOT... pour vous ❖

Bonjour à chacune et à chacun,
Bienvenue aux visiteurs à l'occasion du 11^e Festival country Western. Que chacun s'amuse bien avant le retour au boulot.
Les vacances tirent à leur fin et il faut déjà planifier la rentrée. N'oubliez pas de lire le message, à la fin de cette édition, concernant la date de tombée du Brin de nouvelles, C'est important !

À la prochaine.

Anne-Marie

Ce mois-ci...

- Activités municipales en août
- Bibliothèque, horaire d'été à noter
- Activités et nouvelles des organismes
- Petites annonces
- Publicités diverses
- ... et plus

Prochaine séance du conseil mercredi le 5 septembre 2012

Résumé de la séance du 6 août 2012

- Monsieur Guildo Castonguay a été nommé comme maire suppléant pour les trois prochains mois, c'est-à-dire août, septembre et octobre.
- La municipalité a renouvelé son dossier chez Desjardins Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent, soit les frais administratifs et la marge de crédit institutionnelle.
- Dans sa résolution d'appui au maintien de 4 circonscriptions électorales pour l'Est du Québec, la municipalité demande à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales de maintenir intactes la délimitation actuelle des circonscriptions électorales fédérales de Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia et Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques.
- La séance du mardi, 4 septembre prochain est reportée au **mercredi, 5 septembre 2012**, compte tenu des élections provinciales.
- Le maire et le directeur général sont autorisés à signer la nouvelle entente avec les municipalités de Saint-Donat et Sainte-Angèle concernant l'entretien du rang des Sept-Lacs Est.

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 226-12, 227-12, 228-12, 229-12, 230-12, 231-12 ET 234-12

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 3 juillet 2012, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 226-12 modifiant divers éléments du règlement 210-10 relatif au plan d'urbanisme ».

- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 227-12 modifiant divers éléments du règlement de zonage numéro 211-10 ».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 228-12 modifiant divers éléments du règlement de lotissement numéro 212-10 ».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 229-12 modifiant divers éléments du règlement relatif aux conditions d'émission de permis de construction numéro 213-10 ».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 230-12 modifiant divers éléments du règlement de construction numéro 214-10 ».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 231-12 modifiant divers éléments du règlement des permis et certificats numéro 215-10 ».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 234-12 modifiant divers éléments du règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10 ».
- Le règlement modifiant le règlement de zonage n'a pas fait l'objet d'une demande valide de participation à un référendum.
- Ces règlements ont reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Mitis le 11 juillet 2012.
- Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- Ces règlements entrent en vigueur conformément à la *Loi*.

Résumé de la modification du plan d'urbanisme

Le texte du plan d'urbanisme est modifié par l'ajout dans les usages compatibles de l'affectation *Agroforestière (AGF)*, de l'usage *Habitation unifamiliale* ou *bifamiliale* sur une propriété foncière vacante de 10 hectares et plus.

Le plan des grandes affectations du sol est modifié en convertissant en affectation de Villégiature le lot 18-6 du rang I du canton de Fleuriau, une bande 80 mètres au nord du chemin du Mont-Comi située sur des parties des lots 19 et 20 du rang I du canton de Fleuriau ainsi que des parties des lots 16, 17 et 18 du rang I du canton de Fleuriau, lesquelles parcelles étant actuellement affectées à des fins récréatives.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 20^e jour de juillet 2012.



Martin Normand
Directeur général et secrétaire-trésorier

Loisirs

BIBLIOTHÈQUE LE BOUQUINIER : Un lieu de rendez-vous pour les mordus de lecture !

MARDI : 18 h 15 à 19 h 45

MERCREDI : 15 h 15 à 16 h 45

JEUDI : 19 h À 20 h 30

L'horaire régulier sera repris le mardi 4 septembre prochain. D'ici là, l'horaire d'été qui suit sera en vigueur.

Mardi 14 août : 13 h à 15 h

Si vous avez des livres à rapporter, vous pouvez les déposer dans la chute à livres qui se trouve dans l'entrée du centre polyvalent. Nicole Leblanc, responsable de la bibliothèque

Coordonnatrice en loisirs, qu'est-ce que c'est selon l'association québécoise du loisir municipal?

La coordonnatrice en loisirs aura comme première fonction de développer et soutenir l'action des bénévoles. Jamais elle ne devrait prendre leurs places : une personne ne remplacera jamais 10 ou 50 bénévoles. Il y a là un piège à éviter dans lequel sont souvent tombées des municipalités toutes fières d'avoir enfin une ressource en loisirs.

Le loisir est bien plus que le terrain de jeux, le hockey, le soccer. Aujourd'hui, le loisir est l'ensemble des activités, qu'elles soient culturelles, sociales, en bénévolats, en plein air, en sport ou en activités physiques.

Source : AGORA Forum

La municipalité tient à rappeler que la coordonnatrice en loisirs de Saint-Gabriel est une ressource partagée. Elle travaille, donc, pour notre municipalité 20 heures semaine, soit les lundis, les mardis et occasionnellement les mercredis.

Elle ne peut donc tout faire seule et elle a besoin de vous pour vous aider à rendre vos projets une réalité pour notre milieu.

«Que vous soyez un organisme ou un groupe de jeunes, il me fera en effet plaisir de discuter avec vous de vos projets, vos besoins et plans d'actions. Nous pourrions alors définir ensemble en quoi mon aide pourrait contribuer au succès de votre projet. J'aimerais, aussi, rappeler qu'il en est de même pour le soccer et le hockey. Nous avons un besoin urgent de bénévoles, non pas pour prendre en charge tout le processus, mais pour travailler tous ensemble et en faire une ligue dont vous êtes fiers ! »

Geneviève Côté
loisirs@mitis.qc.ca

Terrain de jeux de St-Gabriel Commanditaires 2012
--

Merci à nos généreux commanditaires :

Caisse populaire des Versants du Mont-Comi
Centre du Petit moteur
Charette Cycle
Clinique d'étiopathie Donald Fortin
Club Lions de St-Gabriel
Comptable Donald Deschênes

Constructions Jalbert et Pelletier
Débosselage St-Gabriel, Jean Fortin
Dépanneur central MG
Ébénisterie Vincent Dufour
Épicerie C.J. De Champlain
Ferme Yvon Lévesque
Gaétane Fortin

Jocelyne Gagnon
Michel Thibaut
Service Clément Ouellet

Studio Kaven
Transport Jacques Rioux
Weld boat, Sylvain Guimond

Merci beaucoup de nous encourager !
Marianne Gauthier-Fortin

Maison des Jeunes Gaëlle Toanen



Bonjour à vous !

C'est maintenant l'heure des valises !

Durant les jours qui suivent, 12 jeunes pourront enfin bénéficier de leurs efforts fournis depuis quelques mois. Dans la vie, on récolte ce que l'on sème. Plusieurs moments mémorables sont à venir pour eux à Toronto et Niagara. La maison des jeunes est en place pour accompagner les jeunes dans la réalisation de projets et même pour certains rêves. Bravo à nos 12 jeunes impliqués, nous sommes fiers de vous !

Encore une fois, nous remercions nos généreux commanditaires qui croient en la jeunesse Gabriéloise !

Cet été, nous avons eu beaucoup de plaisir avec nos jeunes. Daniel a même dû sortir ses traits féminins pour la soirée de filles ! Ils ont eu la chance de participer à de belles activités dont : soirée de filles, beach party, activités + BBQ à la Maison des jeunes de Mont-Joli, guerre de fusil à l'eau, foire agricole, cinéma Lido et, à venir, le voyage à Toronto-Niagara.

C'est avec tristesse que nous souhaitons bon rétablissement à Daniel, notre nouvel animateur, qui est en convalescence suite à un accident d'auto. Prends soin de toi Dan et à bientôt !

Myriam et Amélie ☺

 --- **MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC**

Cet espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Réservez votre espace assez tôt et nous parlerons de vous. **C'est gratuit.** Vous communiquez avec nous **le plus tôt possible mais avant le 1er du mois**, de la même façon que pour les petites annonces.

.....
MESSAGES DE LA FABRIQUE :

L'assemblée de Fabrique de St-Gabriel remercie toutes les personnes et les organismes qui ont contribué au succès du repas offert en reconnaissance envers notre curé M. Jean-François Mélançon le 5 août dernier, soit par votre présence, par un don financier, par un don de vinier, par la vente de cartes ou par toute autre forme de participation directe et indirecte. À Jean-François, nous souhaitons le plus grand succès dans ses nouvelles fonctions. Johanne Brisson, prés.

Dimanche le 9 septembre, Monseigneur Pierre-André Fournier (ou son représentant) présidera la messe en secteur, à Saint-Gabriel, à 10 h 30, à l'occasion de l'intronisation de monsieur l'abbé Adrien Édouard, notre nouveau curé.

Veillez noter que le **Columbarium** est arrivé. Toute personne intéressée à acheter une case est bienvenue. Pour les renseignements, s'informer au bureau de la Fabrique ou auprès de la présidente, Johanne Brisson (418 798-8441)

CERCLE DES FERMÈRES :



Les cartes de membres pour la saison 2012-2013 sont en vente auprès de la secrétaire, Sylvie Gariépy (418 798-4639). Bienvenue aux recrues.

LES ARTS TEXTILES : En préparation pour la nouvelle saison, il y aura une **IMPORTANTE RÉUNION POUR LES TISSERANDES LE 20 AOÛT** à 13 h 30 au local du centre polyvalent.

Les **COURS DE COUTURE** reprendront en septembre (lundi p.m. et soir). C'est ouvert aux membres et aux non-membres. Pour informations ou inscription, contacter la secrétaire, Sylvie Gariépy, à 418 798-4639.

Plusieurs de nos membres acceptent de vendre des pièces originales. Elles peuvent être rejointes tout au long de l'année. Bien entendu, il faut s'y prendre tôt pour les pièces uniques. Pour obtenir les noms de celles qui peuvent vous servir, appeler au local du centre polyvalent (418 798-8310) ou chez madame Lucille M. Dionne (418 798-4433).

Je continue ma recherche de personnes désireuses de partager leur savoir. Je peux me déplacer pour vous rencontrer. La prochaine année est celle du 75^e du Cercle et nous avons besoin de l'aide de tous pour le souligner de la bonne façon.

Je suis toujours en attente d'une tricoteuse à bas et à la recherche d'autres articles anciens relatifs aux arts textiles.

Bonne fin d'été aux Fermières !

Lise Beaulieu, responsable des arts textiles

U.D.R.C – UNITÉ DOMRÉMY ST-GABRIEL – RELAIS COMMUNAUTAIRE

Services continus de références-soutien et prévention disponibles en tout temps au 798-8833, boîte vocale en dehors des heures d'ouverture.

Chronique prévention : Médicaments au volant

L'alcool et la drogue au volant sont d'importants facteurs de risque d'accident; les médicaments peuvent l'être aussi!

En effet, certains médicaments peuvent altérer les capacités de jugement, diminuer l'acuité visuelle, ralentir les réflexes et provoquer des vertiges. Ces effets sont variables en fonction du sexe, de l'âge, du poids, de l'état de santé, des traitements en cours...

Si vous devez prendre le volant, voici des signes d'alerte : fatigue, envie de dormir, vertiges, troubles de la vue, engourdissement des membres, nervosité importante, certains troubles de comportement (angoisse ou confiance en soi excessive).

Soyez très vigilant! Consulter systématiquement les pictogrammes sur l'emballage de vos médicaments et demander toujours l'avis d'un médecin ou d'un professionnel de la santé.

Source : <http://www.matmut.fr/assurance/prévention-médicaments-volant.asp>

Info : Julie Ouellet, 798-8833

FRIPERIE : Grande vente à 15 \$ le sac sur tous les vêtements et chaussures en magasin.

Procurez-vous dès maintenant votre exemplaire du **livre de recettes des "Savoirs d'antan"** au coût de 10 \$ vous contribuerez ainsi au financement de nos activités.

Remerciement au Groupe promotion pour son généreux don ainsi qu'aux membres des "20 cœur" qui continuent à supporter l'organisme par leur contribution monétaire ou bénévole.

À vendre : 4 pneus 4 saisons de 16 pouces 50\$ l'ensemble plus 4 pneus 14 pouces en prime

PETITES ANNONCES

MESSAGE :

Vous pouvez toujours faire paraître une petite annonce dans ce journal. Le coût est de 2,00\$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte **avant le 1er du mois** de l'une des façons suivantes :

Écrire, en incluant le montant demandé, à : Journal Brin de nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski (Québec), G0K 1M0 ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. **418-798-4938**

SERVICE : "Nuance Peinture 2001". Pour vos **TRAVAUX DE PLÂTRE ET DE PEINTURE**. Appeler Richard Paul : 418 798-8269.

VENDRE OU ACHETER : Vous désirez vendre ou acheter, fermes, fermettes, boisés ou fonds de terre ? Contactez-moi, je m'en occupe ! Martial Tremblay, Agronome, **COURTIER IMMOBILIER** pour Gotha Immobilier. 418-730-4252.

À VENDRE : Oiseaux **INSÉPARABLES** à vendre avec cage et accessoires, 30 \$. Informations: Chantal, 418 798-4343.

À LOUER : **GRAND 5 ½** à louer près de l'école. Sous-sol, chauffé, éclairé. Non fumeur. Semi meublé. Pour information : 418 798-8457.

SERVICE : Service de Garde en milieu familial chez JOJO. Place subventionnée à 7 \$/jr disponible au 1^{er} septembre. Plus de 20 ans d'expérience, repas équilibrés, activités dirigées intérieures et extérieures. Johanne : 418 798-8441.

AVON : Produits Avon disponibles sur commande, Brochure virtuelle et/ou format papier, Services offerts en soirée et en fin de semaine seulement. Possède un léger inventaire des produits les plus demandés. Au plaisir de vous servir. Johanne 418 798-8441

<p><u>Ordures ménagères</u> Les mardis 14, 21 et 28 août 4 et 18 septembre Aux 2 semaines à partir du 1^{er} septembre</p>	<p><u>Récupération</u> Les jeudis 16 et 30 août 13 et 27 septembre Aux 2 semaines à l'année</p>
--	---

Message important aux utilisateurs du Brin de nouvelles

La date de tombée pour les articles à paraître dans l'édition d'un mois donné est le 1^{er} de chaque mois. Seule l'information provenant du conseil municipal sera acceptée après cette date.

Malheureusement, certains retards causés par de la négligence nous empêchent de sortir votre petit journal aussi rapidement que nous le voudrions.

Aussi, il nous faut parfois rajouter plusieurs minutes de temps précieux pour réussir le tour de force d'insérer une nouvelle importante à transmettre aux lecteurs alors que le journal est prêt à être envoyé à l'impression.

Je remarque aussi que des activités de certains organismes ont lieu et que la publicité aurait permis d'augmenter les présences. Le fait qu'une personne soit responsable des communications évite de croire "qu'un autre va y penser".

Ce message vise à permettre à chaque organisme de faire parler de lui et à chaque lecteur d'être bien informé sur ce qui se passe chez-nous.

Anne-Marie Fournier



Le Saint-Gabriel

BAR - TERRASSE - CHANSONNIER ★★★★★

Maintenant 1 an, fêtons en grand !

(une soirée spéciale aura lieu fin Août pour célébrer le tout)

Du 9 au 11 août Spectacles Musicaux

(pendant le Festival Country Western de Saint-Gabriel)

**Réservez votre place dans la nouvelle ligue de pool
du Bar Le Saint-Gabriel** *(inscription au comptoir du bar)*

SPÉCIAUX sur le 10 oz de fut à 2⁵⁰\$
et pichet à 12\$ jusqu'à 10 h le soir.

HORAIRE D'ÉTÉ

Jeudi 16 h à 24 h / Vendredi 16 h à 3 h,
Samedi 14 h à 3 h et Dimanche de 14 h à 20 h

À SURVEILLER

**NOUVEL HORAIRE EN FONCTION SOUS PEU
AVEC PLUS D'HEURES D'OUVERTURE**

Toutes l'équipe du Bar Le Saint-Gabriel, Mélanie, Kim et Meggy
ainsi que les propriétaires Steven Guimond Corriveau et Caroll Ann Lavoie Corbin

vous souhaitent la bienvenue !

Vous pouvez suivre les différents événements du Bar Le Saint-Gabriel sur **FACEBOOK**

418 740-3210 / 418 798-8474

328, Rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski



Pour la rentrée,
Une nouvelle image ?
Le rafraîchissement de votre coupe ?
Je suis disponible !

**Certificats cadeaux disponibles
en tout temps**

Service à domicile disponible le jeudi

Merci de me faire confiance

Bienvenue à tous

Au plaisir de vous servir,

Marina Pelletier

**4-1121 chemin du Mont-Comi,
St-Donat**

418 739-3069

HORAIRE

Dimanche, Lundi	Fermé	Jeudi	À domicile
Mardi	Fermé	Vendredi	9 h à 20 h
Mercredi	9 h à 20 h	Samedi	9 h à 12 h 30

SUR RENDEZ-VOUS

NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

Monsieur **JEAN-PAUL OUELLET**, fils de feu Jeanne Castonguay et de feu Napoléon (Paul) Ouellet, décédé au CHRRimouski le 5 juillet 2012 à l'âge de 79 ans et 4 mois. Il était le frère de Raymonde (Roland Ouellet), Ariane (Benoît Deschênes), Huguette, Lorraine, Carol (Louise Robichaud) et Jean-Clément (Marlène Morissette).

Madame **MARIE-BERTHE PLANTE**, épouse de feu Benoît Lévesque, décédée au CSSS de la Mitis le 21 juillet 2012 à l'âge de 85 ans. Elle était de Ste-Luce. Elle était la sœur de Anita (Fidèle Lévesque), Françoise (Léonce Corriveau et Denise (feu Benoît Fortin).

Monsieur **ANDRÉ DUBÉ**, époux de feu Rose-Aimée Blanchet, décédé CHRRimouski le 1^{er} août 2012 à l'âge de 96 ans.

FÉLICITATIONS à :

ZACHARY (7 ans), **JACOB** (5 ans) et **THÉO** (3 ans), enfants de Valérie Ouellet et de Sébastien Jalbert qui ont été baptisés le 4 août 2012.

Bienvenue !

FÉLICITATIONS aux heureux parents de :

LAURIE-MAUDE, fille de Annie Rioux et de Mario Ouellet, née le 16 janvier 2012 et baptisée le 15 juillet 2012.

Bienvenue à ce beau bébé !

Mise en page : Anne-Marie Fournier Impression et assemblage au bureau municipal.
Adresse: Journal Brin de nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0
Téléphone : 418-798-4938 Télécopieur : 418-798-4108

IMPORTANT : La date pour faire parvenir les communiqués est le **1^{er} du mois**. Comme le Brin de nouvelles est distribué environ 7 jours (à moins de contretemps) après la séance régulière mensuelle du conseil municipal, il est **important d'y penser le mois précédent** si votre activité doit se passer avant le 15 du mois.